

BTSA ACSE

SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT N+1 05-2015

LES SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

- **2 SESSIONS: UNE À PARIS, UNE À TOULOUSE**
- **PARTICIPANTS: REPRÉSENTANTS DE CHAQUE ÉQUIPE POUR LE PUBLIC, REPRÉSENTANTS DES FÉDÉRATIONS POUR LE PRIVÉ + JURY (PJ, PAJ)**
- **ORGANISATION: ENFA & IEA**
- **OBJECTIFS:**
 - **PARTICIPER À LA RÉGULATION DE LA MISE EN PLACE DU BTSA RÉNOVÉ**
 - **PERMETTRE DES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS**
 - **IDENTIFIER D'ÉVENTUELS POINTS DE BLOCAGE**
 - **PRODUIRE DES DOCUMENTS DIFFUSÉS SUR CHLOROFIL**

RAPPEL: LES GRANDES ÉVOLUTIONS

- **MAINTIEN DE L'ACRONYME « ACSE » MAIS CHANGEMENT DE SA SIGNIFICATION = CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ = ADAPTATION À UN CONTEXTE ÉVOLUTIF # RUPTURE**
- **VOLONTÉ AFFIRMÉE DE PERMETTRE L'ÉTUDE DE LA DIVERSITÉ DES AGRICULTURES**
- **PRISE EN COMPTE DE LA DÉMARCHE STRATÉGIQUE**
- **INTRODUCTION DE L'APPROCHE AGROÉCOLOGIQUE**
- **RÉFLEXION SUR LA CONCEPTION DE SYSTÈMES INNOVANTS**
- **L'INTRODUCTION DU M11 ET DU RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**
- **MODIFICATION DES ÉPREUVES TERMINALES (ÉVALUATION)**

L'ÉVALUATION

- **POINT IMPORTANT ET NOUVEAUTÉ POUR LE BTSA ACSE**
 - **LA NÉCESSITÉ DE PRENDRE EN COMPTE LE FAIT QUE CHAQUE SITUATION D'ÉVALUATION (CERTIFICATIVE OU TERMINALE) VISE À ÉVALUER UNE CAPACITÉ (OU UNE SOUS-CAPACITÉ) BIEN IDENTIFIÉE DANS LE RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION.**
- **CHAQUE CAPACITÉ (OU UNE SOUS-CAPACITÉ) NE PEUT-ÊTRE ÉVALUÉE QU'UNE SEULE FOIS.**
 - **TOUJOURS AVOIR À L'ESPRIT LE LIEN « EVALUATION-CAPACITÉ-MODULE ».**

L'ÉVALUATION

- **PAR EXEMPLE, LA CAPACITÉ C7 « RAISONNER UNE STRATÉGIE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE (...) » ÉVALUÉE DANS LE CADRE DU CCF E5-4 (+E6-4) NE PEUT PAS ÊTRE ÉVALUÉE AILLEURS COMME TELLE;**
- **ELLE SE DISTINGUE DE LA CAPACITÉ C10.2 « ENVISAGER DES ÉVOLUTIONS D'UN SYSTÈME D'EXPLOITATION À PARTIR D'UN DIAGNOSTIC GLOBAL » ÉVALUÉE DANS L'ET1;**
- **MAIS AUSSI DE LA CAPACITÉ C6 « ASSURER LA GESTION ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET HUMAINE DE L'ENTREPRISE AGRICOLE DANS UNE PERSPECTIVE DE DURABILITÉ » (CCF E5-2 ET 3).**

L'ÉVALUATION

- **LES CONTENUS DISCIPLINAIRES NE SONT PAS ÉVALUÉS POUR EUX-MÊMES MAIS DANS LA MESURE OÙ ILS PARTICIPENT À L'ACQUISITION D'UNE CAPACITÉ.**
- **L'ÉVALUATION TERMINALE DOIT FAVORISER L'OUVERTURE À LA DIVERSITÉ DES SYSTÈMES DE PRODUCTION TELLE QUE VOULUE DANS LA RÉFORME.**

L'OUVERTURE

- LE PRINCIPAL OBJECTIF DE LA RÉFORME EST DE PERMETTRE L'ÉTUDE DES ENTREPRISES AGRICOLES DANS LEUR DIVERSITÉ.
- CET OBJECTIF PEUT ÊTRE ATTEINT EN RAISON D'UNE CERTAINE DIVERSITÉ DES ORIENTATIONS DU BTSA ACSE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE;
- MAIS AUSSI AU SEIN D'UNE PROMOTION PAR LA DIVERSITÉ DES SUPPORTS ET/OU DES STAGES.
- CE QUI N'EMPÊCHE PAS UNE CERTAINE SPÉCIALISATION EN RAISON DU CONTEXTE LOCAL ET/OU D'UNE STRATÉGIE PARTICULIÈRE D'ÉTABLISSEMENT.
- CE À QUOI IL FAUT PARVENIR: MAINTENIR UN CADRE NATIONAL ET UN NIVEAU DE FORMATION RECONNU TOUT EN PERMETTANT L'INITIATIVE LOCALE ET L'ÉTUDE DE LA DIVERSITÉ; CE QUI RENVOIE AUX QUESTIONS DE LA RÉGULATION ET DU CONTRÔLE.

LA RÉGULATION

- **LA VOLONTÉ DE DÉLIVRER UN DIPLÔME NATIONAL, D'UN NIVEAU RECONNU CONDUIT À ACCORDER UNE PLACE IMPORTANTE À LA QUESTION DE LA RÉGULATION**
- **LA RÉGULATION PAR LES TEXTES: LE RÉFÉRENTIEL DE DIPLÔME ET LES NOTES DE SERVICE**
 - **ELLE SE VEUT LA PLUS SOUPLE POSSIBLE**
 - **ACTEURS PRINCIPAUX: IEA & BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**
- **LA RÉGULATION PAR L'ÉVALUATION: LE JURY NATIONAL, LE CONTRÔLE DU CCF, LES ÉVALUATIONS TERMINALES**
 - **ELLE DOIT PERMETTRE LA SOUPLESSE VOULUE PAR LES TEXTES TOUT EN S'ASSURANT DU NIVEAU DE L'ENSEIGNEMENT**
 - **ACTEURS PRINCIPAUX: LE JURY NATIONAL (PJ, PAJ), LES ÉVALUATEURS**
- **LA RÉGULATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS**
 - **ELLE DOIT VISER L'ACCUEIL OPTIMAL DES ÉTUDIANTS ET LA PÉRENNITÉ DE LA FORMATION**
 - **ACTEURS PRINCIPAUX: L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE, LA COORDINATION**
- **LA QUESTION DU STATUT DES TEXTES**

LE STATUT DES TEXTES

- **LES TEXTES QUI IMPOSENT :**
 - **LE RÉFÉRENTIEL DE DIPLÔME (STATUT D'ARRÊTÉ)**
 - **LES NOTES DE SERVICE**
- **LES TEXTES QUI PROPOSENT ET ORIENTENT :**
 - **LES DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT**
 - **LES DOCUMENTS ISSUS DES SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT**
 - **LES DOCUMENTS ISSUS DE RÉUNIONS RÉGIONALES OU INTER-RÉGIONALES**
 - **LES DOCUMENTS ISSUS DES TRAVAUX DU JURY**
- **LES TEXTES QUI SANCTIONNENT :**
 - **LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DU JURY (PROCÉDURE DE RETRAIT D'HABILITATION AU CCF) DANS LE CADRE DU CONTRÔLE A POSTERIORI**
 - **LES DÉCISIONS DES PAJ SUR LA VALIDITÉ DES RUBANS PÉDAGOGIQUES**

LE CONTEXTE DE LA RÉFORME

- **LA POLITIQUE PUBLIQUE :**
 - JOUE UN CERTAIN RÔLE
 - LE PRODUIRE AUTREMENT
- **LE BILAN DE L'EXISTANT :**
 - UN BTSA RECONNU QUI A FAIT SES PREUVES
 - RECONNU PROFESSIONNELLEMENT
 - LA NÉCESSITÉ DE LEVER DES CONTRAINTES
 - DU PASSÉ NE PAS FAIRE TABLE RASE
- **L'ÉTAT DE LA RECHERCHE**
 - LES TRAVAUX SUR L'APPROCHE STRATÉGIQUE
 - LE CHANGEMENT D'ÉCHELLE EN AGRONOMIE
- **LE NOUVEAU BTSA ACSE UN PRODUIT DE CES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE CONTEXTE**

CONCLUSION

- **RÔLE IMPORTANT DE CES SESSIONS D'ACCOMPAGNEMENT QUI SERONT LES DERNIÈRES**
- **NÉCESSITÉ D'INSCRIRE LA RÉFLEXION ET LE TRAVAIL EN PRENANT EN COMPTE LES CONTRAINTES QUE SONT LE RÉFÉRENTIEL DE DIPLÔME ET LA NOTE DE SERVICE SUR L'ÉVALUATION**
- **NE PAS NÉCESSAIREMENT CHERCHER À REPRODUIRE L'EXISTANT MAIS NE PAS NON PLUS VOULOIR À TOUT PRIX LA RUPTURE**
- **RÉGULER TOUT EN LAISSANT LA PLACE À L'INITIATIVE ET À L'INNOVATION DÈS LORS QU'ELLES S'INSCRIVENT DANS LE CADRE DÉFINI = ACCEPTER UNE CERTAINE DIVERSITÉ**
- **RÉALISATION D'UN SUIVI PAR L'IEA**